

Ateliers de l'Énergie

Sarlat, 23 janvier 2017

Production d'énergies renouvelables et développement local

En présence de

M. Emmanuel JULIEN,

Président du Directoire de SERGIES

M. Jean-Pierre LARDEAU,

Vice-président du Groupe ENERGIES VIENNE

ORDRE DU JOUR

2

- Introduction : **M. Philippe DUCENE**, président du SDE 24,
M. Jean-Jacques de Peretti, maire de Sarlat
- Atelier animé par **M. Emmanuel JULIEN**, Président du Directoire de SERGIES, Société d'Economie Mixte Locale de la Vienne ;
- Rencontre avec le Service Energies du SDE 24 et la SEM 24 Périgord Energies afin **d'échanger sur vos projets** d'énergies renouvelables.
- Signature des **conventions Paquet Energies et Plan Climat Air Energie Territorial** entre le SDE 24 et la Communauté de communes de Sarlat-Périgord Noir



« Le service public d'énergies de proximité »



Présentation SEM 24 Périgord Énergies



VALEURS DE LA SEM 24 Périgord Énergies

4

- Proximité
- Performance
- Innovation
- Citoyenneté
- respect de l'environnement

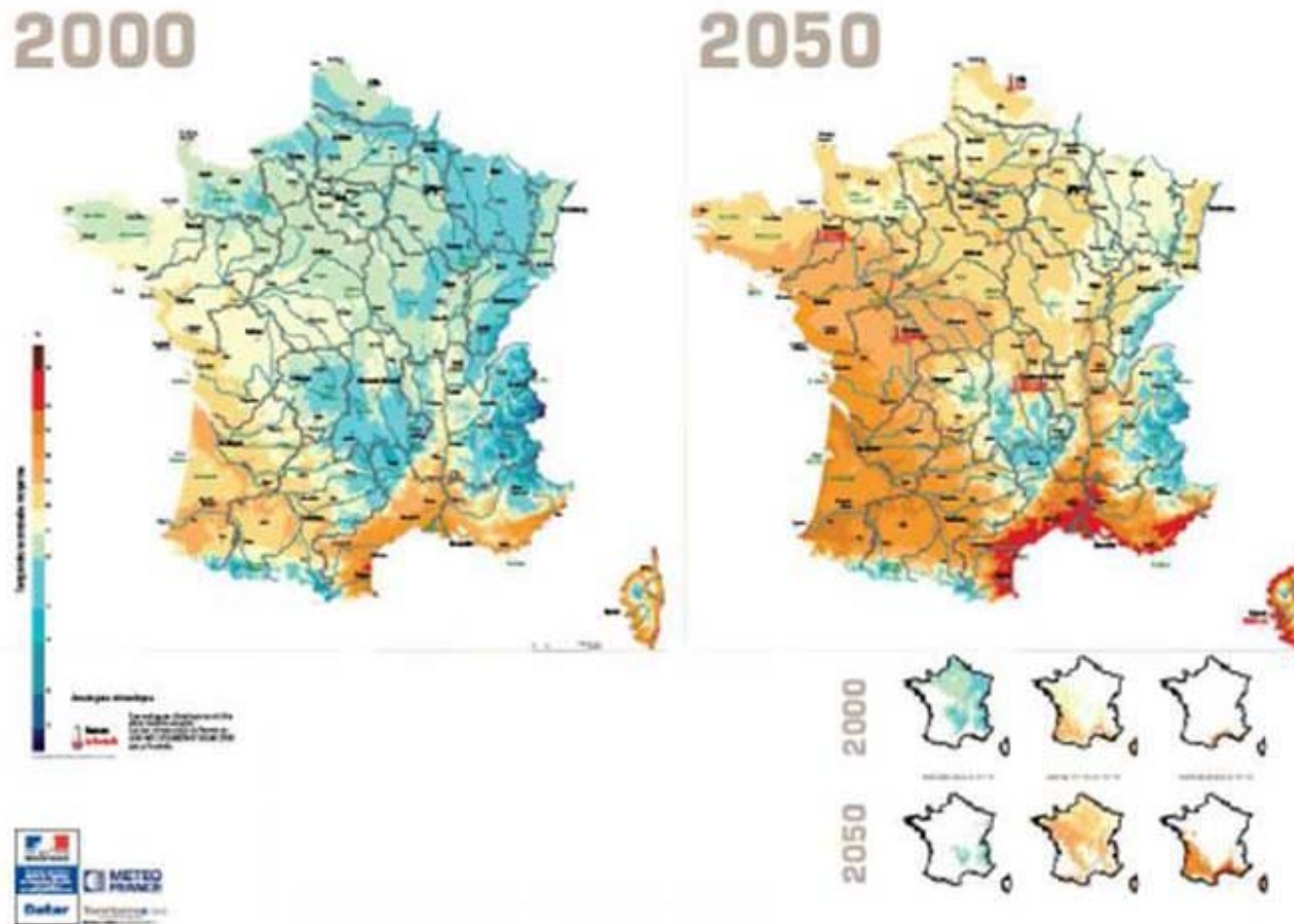


Les 4 pactes de la SEM 24 Périgord Énergies

5

- ❑ Pacte de responsabilité environnementale
- ❑ Pacte territorial et participatif
- ❑ Pacte d'actionnaires
- ❑ Pacte fiscal

Impact du réchauffement climatique



Source : Météo France

S'engager pour l'accord de Paris

7

La stratégie de la SEM vise à répondre aux engagements de la France pris lors de la COP21.

Traduits dans la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte, ceux-ci fixent comme objectifs :





- - **40 %** d'émissions de gaz à effet de serre en 2030
- - **30 %** de consommations d'énergies fossiles en 2030
- **Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie à 32 % en 2030**
- Réduction de la consommation énergétique finale de **50%** en 2050



Ateliers de l'énergie de la Dordogne

Emmanuel JULIEN
Président du Directoire

Sommaire

-  I. Organisation de SERGIES
-  II. Exploitation et production
-  III. Chiffres clés
-  IV. Financement participatif

I. Organisation de SERGIES

SERGIES



Identité

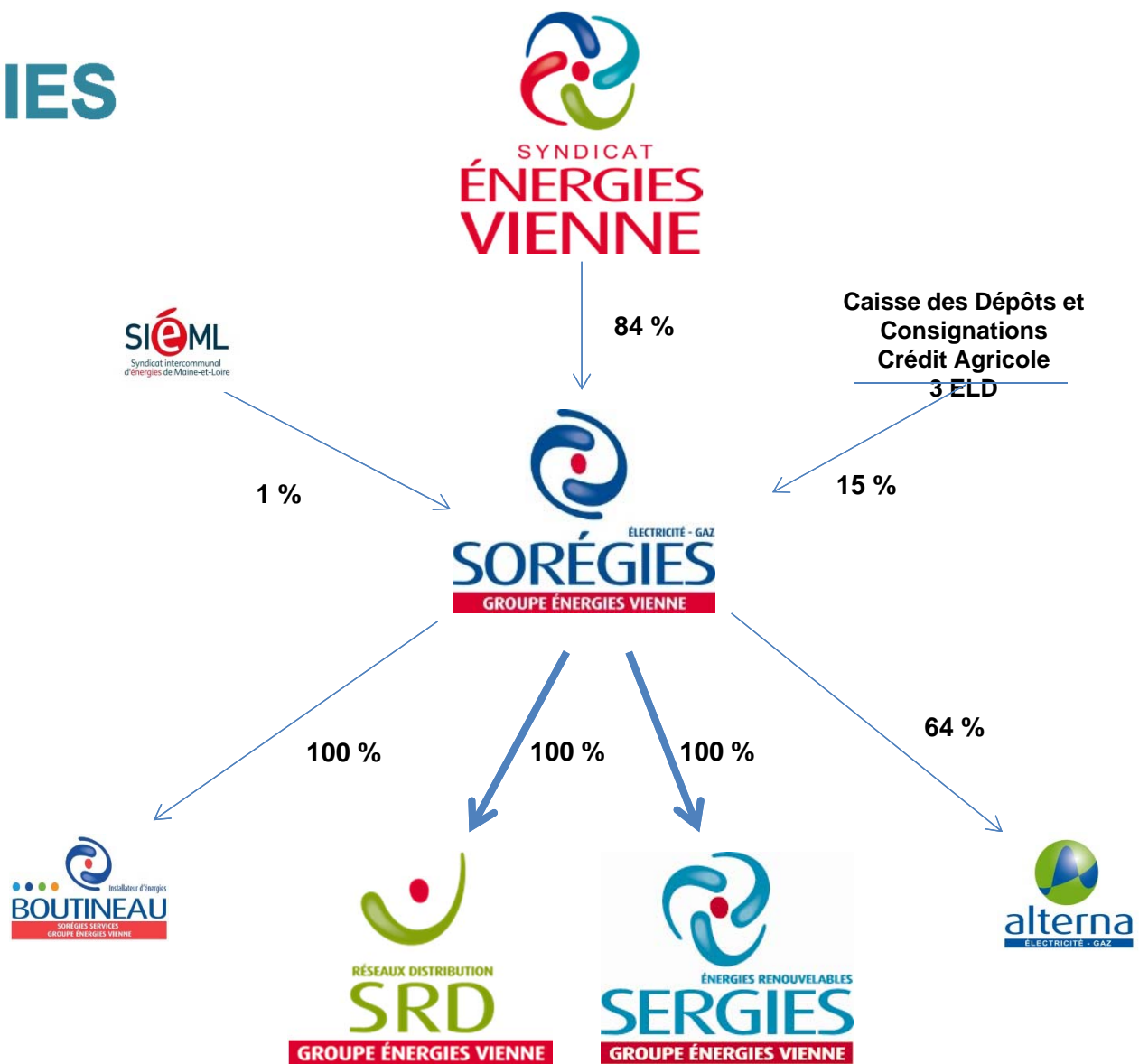
- Société par Actions Simplifiée (SAS), filiale à 100 % de la SEM SORÉGIES
- Capital social : 10 100 010 €
- Créée le 13 avril 2001



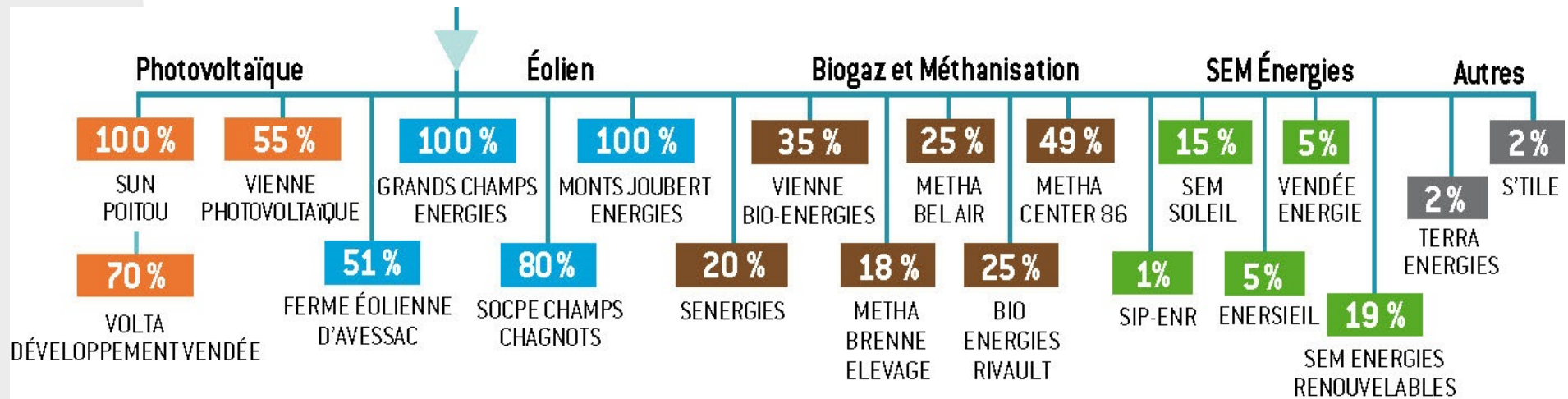
Missions

- Production locale d'électricité, notamment à partir d'énergies renouvelables
- Actions de maîtrise de la demande en énergie

SERGIES



SERGIES et ses filiales



Méthanisation



Biogaz



ACTIVITÉS

Éolien



II. Exploitation et production

ÉOLIEN



Parc éolien du ROCHEREAU (86)

- 4 x 1,67 MW soit 7 000 habitants
- Mise en service en février 2008



Parc éolien du LUSIGNAN (86)

- 3 x 2 MW soit 6 000 habitants
- Mise en service en septembre 2012



Parc éolien du CIVRAISIEN (86)

- 12 x 2 MW soit 26 500 habitants
- Mise en service en juillet 2014



Ferme éolienne d' AVESSAC (44)

- 5 x 2 MW soit 10 500 habitants
- En construction



Parc éolien de LA CHAPELLE MONTREUIL (86)

- 3 x 3 MW soit 9 500 habitants
- Mise en service en janvier 2017



PHOTOVOLTAÏQUE

Plus de **190 000 m²**
sur 137 installations représentant
une puissance de **26 MW**



PHOTOVOLTAÏQUE

- 🌀 Location de toitures agricoles, industrielles, ou de collectivités



- 🌀 Construction de bâtiments neufs

PHOTOVOLTAÏQUE



Centrales au sol

- Centre d'enfouissement technique de RUFFEC (Charente)
 - Mise en service en janvier 2017
 - 2,8 MWc
- FOUSSAIS PAYRÉ (Vendée)
 - Mise en service en février 2014
 - 1,5 MWc
- CAZAUBON (Gers)
 - Mise en service en février 2014
 - 5 MWc



BIOGAZ

 Création de VIENNE BIO-ÉNERGIES à SAINT-SAUVEUR en partenariat avec



- 1 MW électrique à partir de biogaz du centre d'enfouissement, soit la consommation de 4 000 habitants



 Création de SENERGIES au VIGEANT en partenariat avec

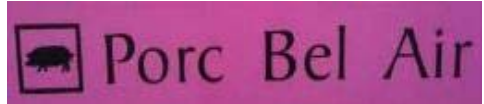


- 2,8 MW électriques, soit la consommation 11 000 habitants



MÉTHANISATION

 Création de METHA BEL AIR à LINAZAY en partenariat avec



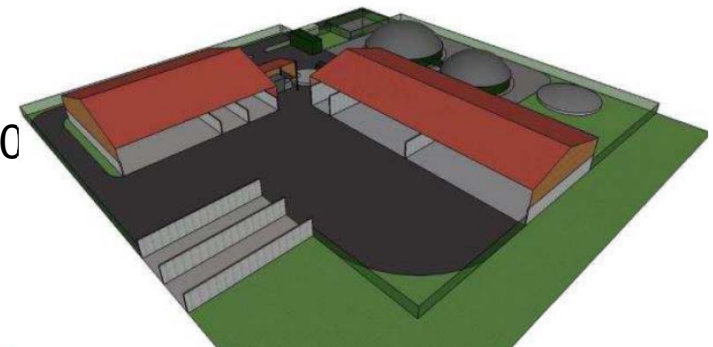
- Production électrique : 580 kW, soit la consommation de 2 300 habitants
- Mise en service en décembre 2010



MÉTHANISATION

Plusieurs projets à venir :

- Unité de méthanisation à BOURESSE en partenariat avec BIO ÉNERGIES RIVAULT
 - 2,6 GWh produits chaque année,
 - Mise en service prévisionnelle en 2017.
- Unité de méthanisation de Center Parcs dans le Loudunais avec METHA CENTER 86
 - 16 GWh produits par an,
 - Mise en service prévisionnelle en 20



HYDROÉLECTRICITÉ

Études en cours pour la construction de centrales hydroélectriques

- Moulin de Papault à ITEUIL (86)
 - Production moyenne de 480 MWh /an
- Moulin de Oulches à LONGEFOND (36)
 - Production moyenne de 500 MWh /an



III. CHIFFRES CLÉS

Chiffres clés de SERGIES et de ses filiales au 31 décembre 2016

 Chiffre d'affaires : 18 M€

 1,6 M€ de résultat net,

 Montant total de l'investissement réalisé
à ce jour : 120 M€

 **Objectif d'investissements en 2025 : + 300 M€**

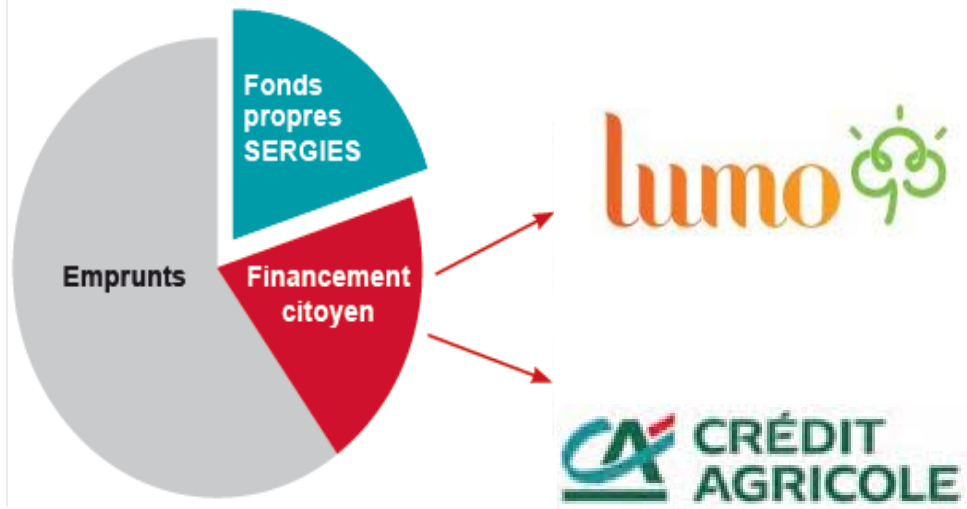
 Retombées locales :

- Emplois directs et indirects,
- Fiscalité,
- Formation,
- Impact social,
- Dividendes

IV. FINANCEMENT PARTICIPATIF

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Une contribution directe au financement pour compléter l'emprunt

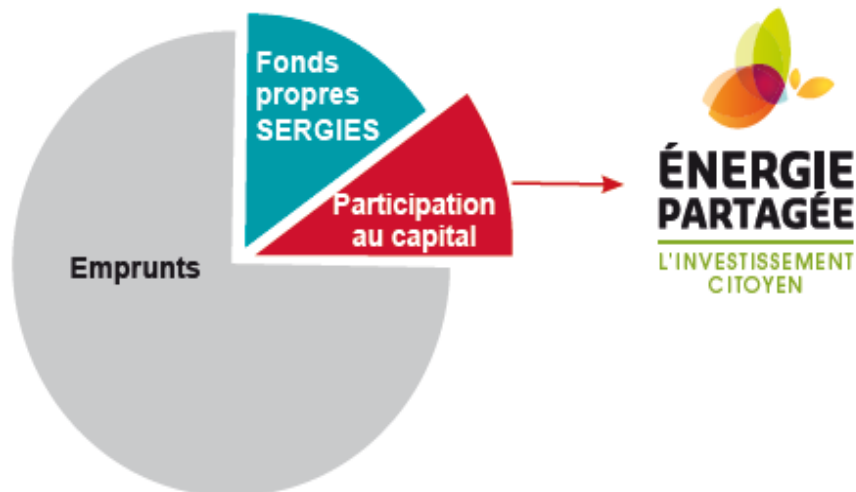


Photovoltaïque : 300 000 € collectés auprès de 500 citoyens.

Parc éolien du ROCHEREAU : 250 000 € collectés auprès de 200 citoyens en 2016.

Parc éolien du Civraisien : 1 M€ collectés auprès de 200 sociétaires en 2014.

La participation au capital de la société de projet



Partenariat concrétisé le 29 octobre 2015,
Par l'acquisition de la société SOCPE CHAMPS CHAGNOTS,
parc éolien de la CHAPELLE MONTREUIL.

Acquisition de la FERME EOLIENNE D'AVESSAC (44),
le 29 janvier 2016 (EPI, EPV, SIPENR)

EN
COURS

Parc éolien de La Chapelle Montreuil

- 3 éoliennes de 3 MW chacune,
- Mise en service en janvier 2017,
- Production de 19 GWh par an,
- Ouverture de 360 000 € au financement citoyen,**
- <https://je-souscris.energie-partagee.org/decouvrir-nos-projets/detail/champs-chagnots>



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Centrale photovoltaïque de RUFFEC (16)

- Valorisation du Centre d'Enfouissement Technique de CALITOM,
- Parc photovoltaïque de 1,8 ha sur trackers
- Production annuelle de 3,6 GWh par an,
- Mise en service en janvier 2017,
- Ouverture de 150 000 € au financement citoyen**
- <https://www.lumo-france.com/projets/ruffec-calitom>

lumo 

EN
COURS



SERGIES AU 31 DÉCEMBRE 2016

☞ C'est annuellement :

- 126 GWh de production renouvelable,
- 63 000 habitants alimentés
- 38 000 tonnes de CO₂ économisées

☞ SERGIES produit 15 % de la consommation énergétique du territoire,

Objectif 2025 → 450 GWh et 45 % de la consommation sur le territoire



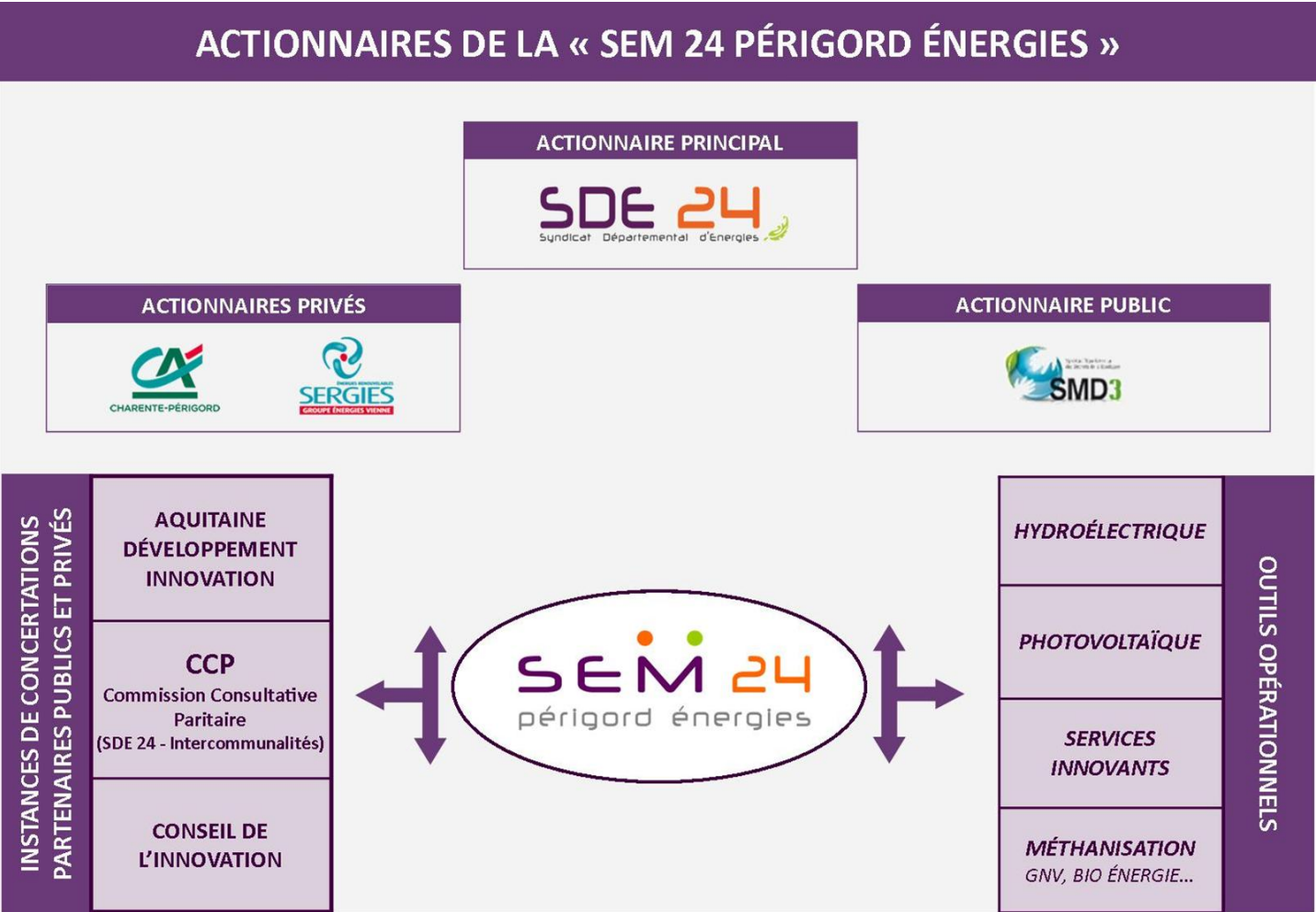
Fonctionnement et organisation

OBJET DE LA SEM 24

SEM24 PÉRIGORD ÉNERGIES :

- Est destinée à développer un portefeuille de projets d'ENR détenu en propre et par ses filiales
- Véhicule d'investissement dans des projets innovants autour des ENR (hors phase expérimentale) : systèmes de stockage des énergies, réseaux intelligents, autoconsommation, mobilités douces et durables
- Privilégiera une logique de développement territorial et de circuits courts dans ses activités
- Porte les valeurs de proximité, de performance, de respect de l'environnement, d'innovation et de citoyenneté

ORGANISATION DE LA SEM 24



Objectifs de porte-feuille de projets

- 50 à 60 MWc installés dans les 5 à 8 ans
- Photovoltaïque :
 - Centrales au sol : 4 projets à l'étude
 - Toitures industrielles : 3 projets à l'étude
 - Projets municipaux: couverture de tennis, bâtiments techniques... 5 projets à l'étude
- Station de distribution de GNV – 1 projet à l'étude
- Des projets de réseaux intelligents, stockage et recharge : Smart Périgord
- Hydroélectrique : moulins/petits barrages
- Projets de bio énergie
- Eolien : au cas par cas

Production connectée au réseau

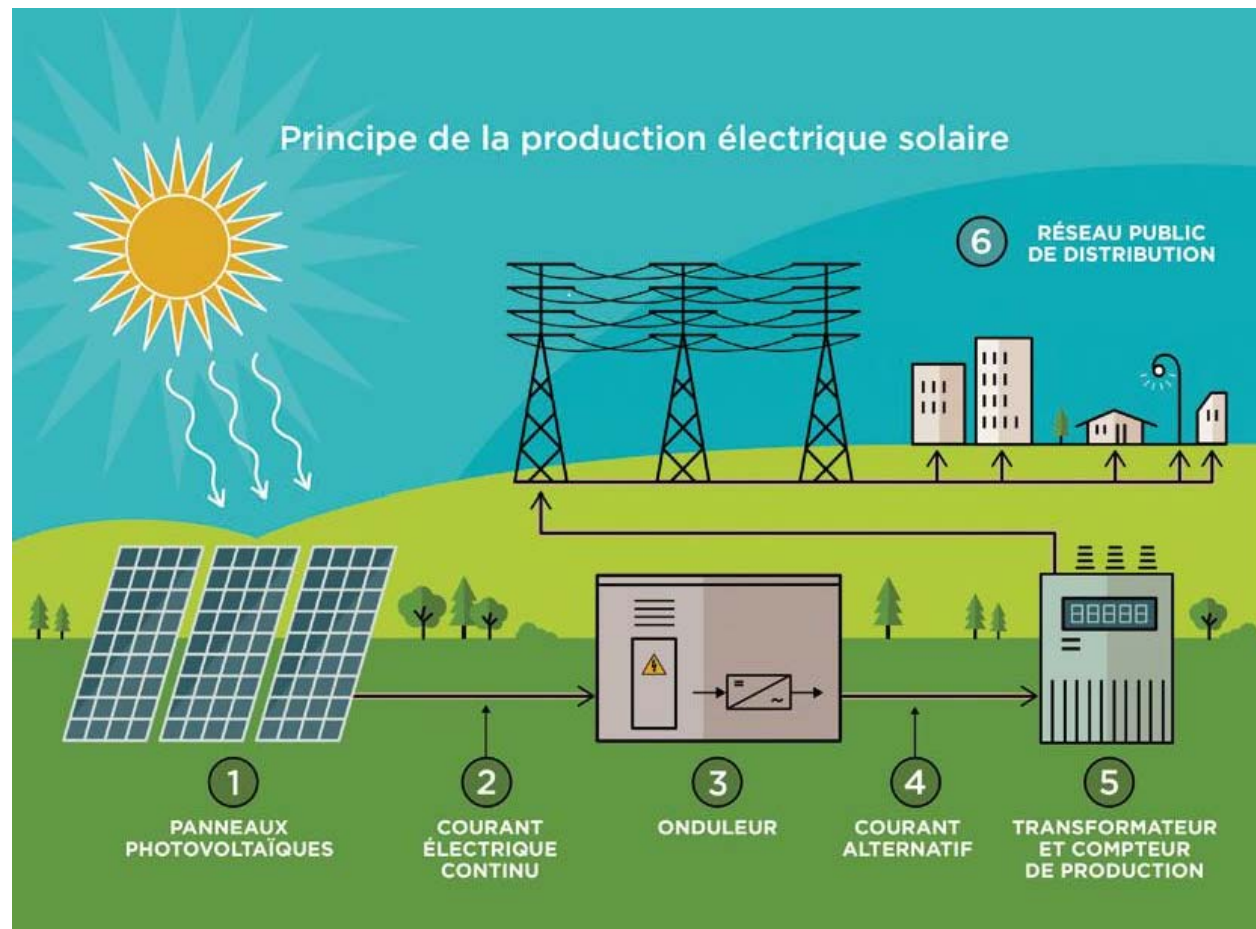
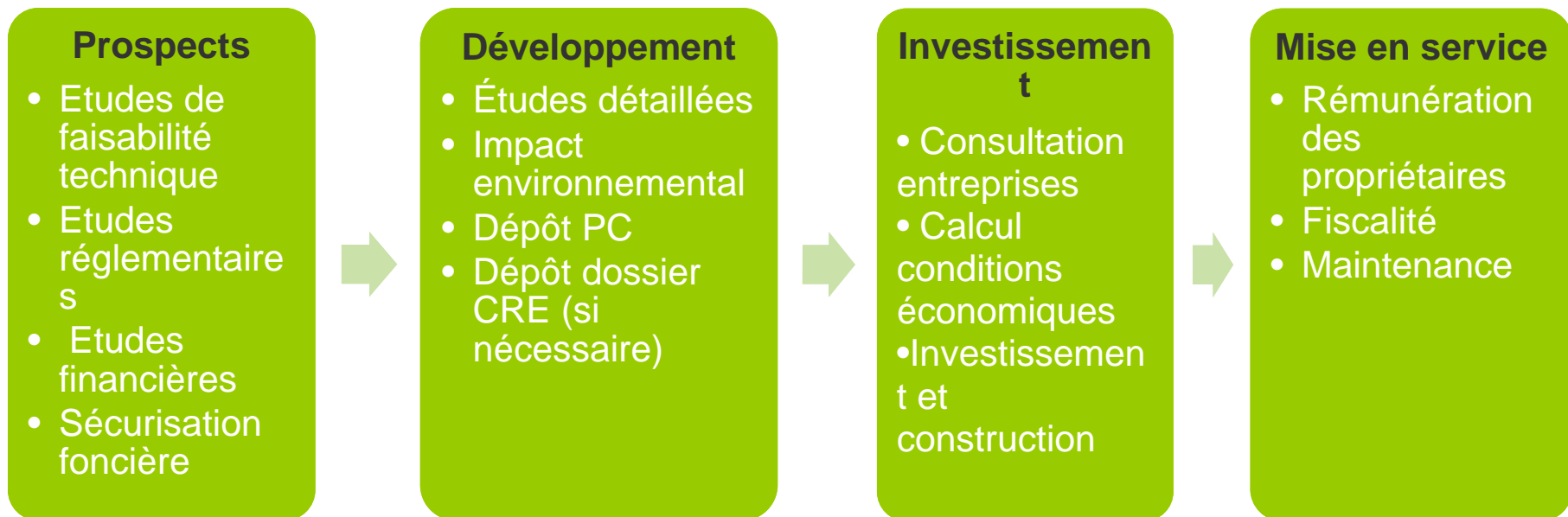


Schéma d'un projet d'ENR



□ Retombées fiscales

Production	Commune	EPCI	Département
Photovoltaïque	Si FA: 50 % Si FPU : 0 %	Si FA : 0 % Si FPU : 50 %	50 %
Hydroélectricité	Si FA : 50 % Si FPU : 0 %	Si FA : 0 % Si FPU : 50 %	50 %

□ Pour un pacte fiscal local

Ex. fonds de concours, attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire ...

Devenez acteur de la transition énergétique

→ Elus et collectivités

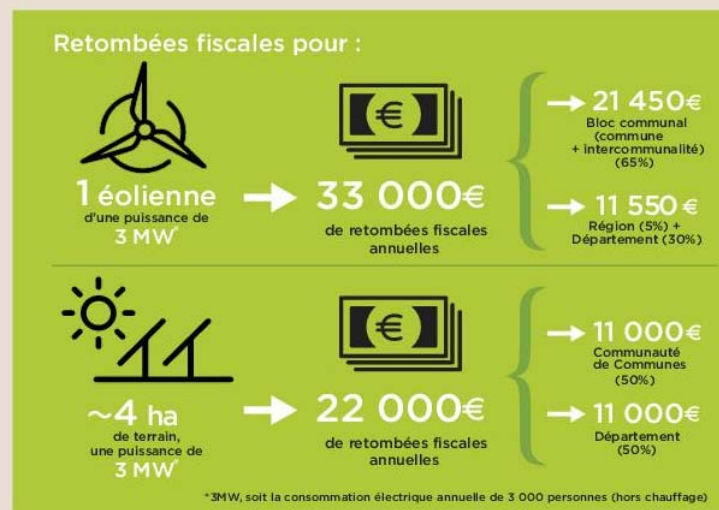
Contribuez localement à la transition énergétique et bénéficiez de retombées économiques significatives

Les énergies renouvelables génèrent des revenus durables pour les collectivités et participent au développement des territoires.

La fiscalité des énergies renouvelables

- La contribution foncière des entreprises (CFE)
- La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)
- La taxe foncière sur les propriétés bâties

Ce sont des retombées locales qui bénéficient au territoire pendant toute la durée d'exploitation. Pour les projets éoliens, JPee propose aux communes des retombées complémentaires via une convention communale sécurisée, pérenne et indexée sur la puissance installée.



Dans un contexte de baisse continue des dotations de l'Etat, ces retombées permettent :

- De donner de la visibilité aux collectivités sur leur budget
- D'éviter l'augmentation des impôts des habitants
- De financer des équipements et services qui répondent aux attentes des populations locales.

Critères d'examen d'un projet PV

- Le lieu : exposition, orientation SUD si possible, dégagé d'ombres, hors zone protégée
- La nature du bâtiment, son état et sa couverture
- La surface exploitable : en principe pas moins de 250m² (grappe de projets si plus petits)
- La distance du raccordement au réseau : si possible 100 à 150m
- Chaque projet (PV ou autre) est examiné au cas par cas (questionnaires)

Ateliers de l'Énergie

Sarlat, 23 janvier 2017



« LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ »